

Données au: 31/12/2021

FOR INTERNAL USE ONLY

Objectif

L'objectif du fonds est la croissance du capital et investit principalement en actions et obligations internationales, émis par tous types d'émetteurs. Tous les secteurs industriels sont admissibles.

Informations sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Le fonds favorise les caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas pour objectif la réalisation d'un objectif environnemental ou social. Le fonds n'a pas adopté d'indice comme référence. Outre les paramètres financiers tels que le chiffre d'affaire, les bénéfices, les marges et la part de marché des sociétés dans lesquelles le fonds investit, des paramètres non financiers sont également pris en compte. Ces paramètres non financiers sont mesurés à l'aide d'un score ESG. Les entreprises dont le score de risque ESG dépasse le seuil de "risque sévère" ne sont pas prises en compte dans la sélection de la société de gestion. Pour la définition du seuil, veuillez-vous référer à la politique d'exclusion disponible sur <https://www.cadelam.be/fr/documents>. Outre l'exclusion, le score ESG fait partie intégrante de la procédure de décision d'investissement. La société de gestion maintient le score moyen de risque ESG du fonds aussi bas que possible en sous-pondérant les investissements ayant un score de risque élevé et en considérant ceux ayant un score de risque faible. Le score ESG intègre les questions environnementales et/ou sociales et les risques tels que le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection et la sécurité des données et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'un risque est prise en compte. Pour les émetteurs souverains, on utilise une mesure dite de risque pays, qui analyse la combinaison de la richesse d'un pays avec des paramètres ESG tels que l'utilisation des terres, le filet de sécurité sociale et l'efficacité institutionnelle. De plus amples informations sur la politique d'intégration ESG sont disponibles sur <https://www.cadelam.be/fr/documents>.

Varia

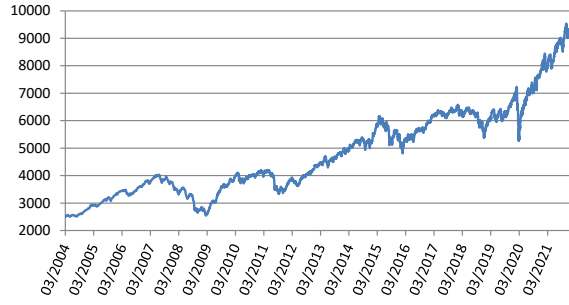
Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans des mesures limitées. D'une part cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs de placement (par exemple pour dans le cadre de la stratégie d'investissement augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments du marché). D'autre part les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse). Vous pouvez souscrire des parts du fonds et obtenir sur simple demande un remboursement de ses parts chaque jour boursier en Belgique. Les parts de capitalisation ne distribuent pas de dividendes. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti). Les parts de distribution distribuent annuellement un dividende, pour autant que les résultats du fonds le permettent.

Autres informations spécifiques:

Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 8 ans. Il s'agit d'un fonds géré activement. Le fonds n'est pas géré en référence à un benchmark.

La politique d'investissement mentionnée ci-dessus est issue du KIID. Ni le rendement, ni le capital ne sont garantis ou protégés.

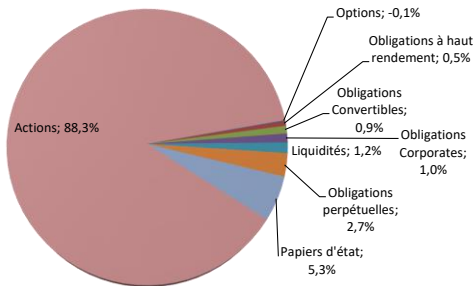
Evolution VNI de C+F Balanced Dynamic Cap\* depuis le lancement



Les rendements mentionnés et le graphique de l'évolution de la VNI sont basés sur des données historiques et se rapportent aux dernières années. Ils ont une valeur limitée et ne tiennent pas compte des restructurations. Les chiffres du passé ne garantissent en rien l'évolution future des rendements. Le graphique de la VNI ne donne pas d'indication fiable pour l'avenir.

\*Source : Bloomberg & Morningstar & Delen Private Bank

Répartition par actif



Les investissements en OPC sont rapportés de manière transparente dans les classes d'actifs

Obligations à hauts rendements :

Obligations émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit faible (BB+ ou inférieure) offrant des rendements élevés. Comme les investisseurs prennent un risque plus élevé en investissant dans ces obligations, ils reçoivent un rendement plus élevé.

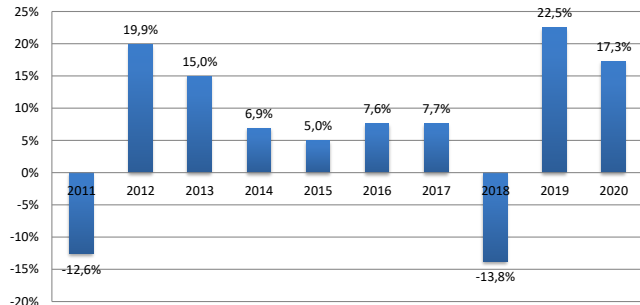
Obligations perpétuelles :

Les obligations perpétuelles sont des obligations sans échéance. Elles offrent un taux de rémunération supérieur à celui des obligations conventionnelles.

Obligations convertibles :

Une obligation est dite convertible lorsque le titre de créance est assorti de la possibilité, pour le souscripteur, d'échanger l'obligation en actions de la société émettrice selon un ratio de conversion fixé au préalable et pendant une durée déterminée.

Performance annuelle (1jan - 31déc) nette de C+F Balanced Dynamic Cap\*



EUR	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	YTD
CF Balanced Dyn Cap*	-12,6%	19,9%	15,0%	6,9%	5,0%	7,6%	7,7%	-13,8%	22,5%	17,3%	17,9%

Le réinvestissement du dividende brut est pris en compte dans la base de calcul des chiffres de rendement des actions de distribution.

YTD: c'est la période depuis le premier janvier de l'année en cours jusqu'à une date déterminée (voir en haut) de cette même année. Il s'agit d'un rendement cumulé.

Rendement actuariel net jusqu'au 31/12/2021 de C+F Balanced Dynamic Cap\*

EUR	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	depuis lancement (2004)
CF Balanced Dyn Cap*	17,9%	19,2%	9,5%	10,1%	7,7%

Source : Bloomberg & Morningstar & Delen Private Bank

Le calcul des performances passées tient compte de tous les frais et les rémunérations, à l'exception des taxes et des frais d'entrée et de sortie ne pouvant pas être attribués au fonds.

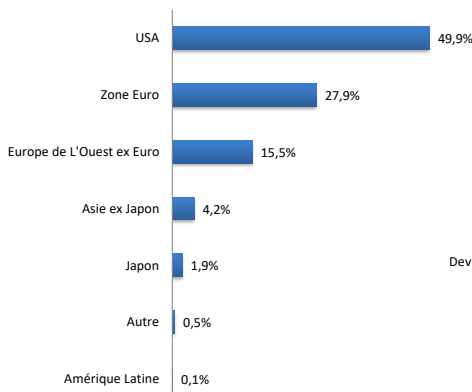
Partie à taux fixe:

Rendement moyen: 1,42%  
Durée moyenne: 2,00

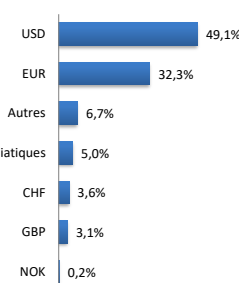
Yield to maturity est le rendement effectif d'une obligation quand celle-ci est gardée jusqu'à échéance.

La durée est une mesure de durée de vie pour les obligations où l'on tient compte de cashflow futurs.

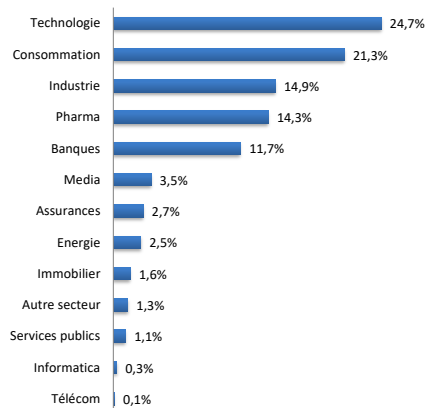
Répartition géographique des actions



Répartition par devise



Répartition sectorielle des actions



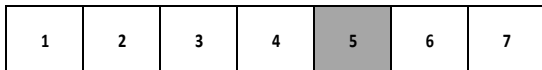
**Top 10 d'actions**

1.TERADYNE INC	3,0%
2.ASML HOLDING NV	2,6%
3.MICROSOFT CORP	2,6%
4.ALPHABET INC-CL C	2,5%
5.AMAZON.COM INC	2,5%
6.KONINKLIJKE DSM NV	2,5%
7.NVIDIA CORP	2,1%
8.ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	2,0%
9.VESTAS WIND SYSTEMS A/S	2,0%
10.MASTERCARD INC - A	2,0%

**Top 10 autres**

1.US TREASURY N/B (USD) 1,375% 20-22 31.01	1,8%
2.EIB (EUR) VAR% 21-28 27.01	1,1%
3.US TREASURY N/B (USD) 1,25% 19-24 31.08	1,1%
4.DLVP BANK JAPAN (JPY) 1,05% 03-23 20.06	0,6%
5.DLVP BANK JAPAN (JPY) 1,7% 2-22 20.09	0,6%
6.RENAULT Titres Particip.1983/Var Perp	0,6%
7.AGEAS FINANCE (EUR) 3,875% 19-PERP 10.06	0,4%
8.BANCO BILBAO (EUR) 6% 19-PERP 29/06	0,3%
9.BAWAG GROUP AG (EUR) 5% 18-PERP 14.11	0,2%
10.BANCO SANTANDER(EUR)3,625% 21-PERP 21.12	0,2%

**Profil de risque et de rendement**



Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → Risque plus élevé

Cet indicateur synthétique représente la volatilité historique du fonds sur une période de 5 ans (risque de marché).

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée.
- Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le fonds est classé dans cette catégorie étant donné que le fonds investit principalement en actions et obligations internationales. Par conséquent la valeur de ce fonds peut fluctuer fortement

Autres risques essentiels pour le fonds et non (suffisamment) pris en compte par l'indicateur synthétique:

- Le risque de crédit est le risque que l'émetteur ou une contrepartie fasse défaut. Le fonds investit entre 0% et 25% de son portefeuille obligataire en obligations ayant un rating inférieur à BBB.
- Risque d'inflation : Le portefeuille est soumis à un risque d'inflation plus élevé étant donné qu'une hausse de l'inflation engendre généralement une hausse des taux d'intérêts qui influe négativement sur les cours des obligations.
- Risque de change : la devise de référence du fonds est l'euro et plus de 50% du portefeuille est investi en autre devise que l'euro ce qui donne un risque de change.
- Risque de durabilité: Puisqu'il existe un impact réel ou potentiel moyen dû à des événements ou des situations environnementales, sociales ou de gouvernance ("ESG") sur la valeur des investissements du fonds, il existe un risque de durabilité moyen.

Pour un aperçu complet des risques du fonds, veuillez vous référer au paragraphe des risques dans le prospectus

**Données principales**

Compartiment de la sicav de droit belge C+F

Frais d'entrée max 2% (non applicable si détenus chez Delen Private Bank)  
Frais de sortie 0%

Frais courants : 1,0%

Souscription minimale : - Euro

Taxe boursière (Max 4000€) : 1,32% (seulement pour les parts de capitalisation à la sortie)

Parts de distribution : précompte mobilier de 30%

Parts de capitalisation : si le fonds investit plus de 10% dans des créances visées à l'article 19bis CIR92, un précompte mobilier libératoire de 30% est dû sur les revenus provenant de ces créances lors du rachat.

\* Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Pour plus d'informations sur les commissions et les frais, veuillez vous reporter à la section intitulée "Frais à charge du compartiment" du prospectus.

Date de lancement 17/03/2004  
Cotation Journalière  
Devise EUR  
Échéance du compartiment Indéfini  
Actif net en euro € 391.119.970

Parts d'actions	Codes-ISIN	VNI en euro
C Cap	BE0942126625	9.288,59
C Dis	BE0948920666	8.917,29

Détachement du dividende le : 29/03/2021  
Montant du dividende Brut : 25,00

Société de gestion : Cadelam  
Gestion financière : Cadelam  
Prestataire du service financier : Delen Private Bank  
Publication VNI : www.beama.be, L'Echo, De Tijd, Bloomberg, www.cadelam.be, Morningstar

**Ceci est une communication publicitaire**

Veuillez lire le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le prospectus (disponible en français et en néerlandais), les informations clés pour l'investisseur (disponibles en français en néerlandais) et le dernier rapport périodique (disponible en français et en néerlandais) peuvent être obtenus gratuitement sur le site [www.cadelam.be](http://www.cadelam.be) ou obtenus dans les agences de Delen Private Bank.

Les informations clés pour l'investisseur vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Un résumé de vos droits en tant qu'investisseur et/ou investisseur potentiel est disponible via ce lien : [https://www.cadelam.be/-/media/sites/cadelam-belgium/files/cadelam\\_resume\\_des\\_droits\\_de\\_investisseur\\_fr.pdf](https://www.cadelam.be/-/media/sites/cadelam-belgium/files/cadelam_resume_des_droits_de_investisseur_fr.pdf)

Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux modalités de commercialisation de ces organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Pour toute réclamation relative à cet Organisme de Placement Collectif, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante : [compliance@cadalam.be](mailto:compliance@cadalam.be). Si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont votre réclamation est traitée, vous pouvez également prendre contact avec un médiateur des services financiers via le site : <http://www.ombudsfin.be/fr/particuliers/introduire-une-plainte/>.